

Un nouveau compagnon de route

10/12/2016 05:33



Ancien président du CCRP section cyclos, Jean-Paul Baraton est un adepte du vélo à assistance électrique.

La section cyclotourisme du CCRP (Chauray cyclos et randonneurs pédestres) vient de décider de proposer à tout détenteur d'un vélo à assistance électrique (VAE) d'avoir la possibilité de pratiquer son sport favori sur les différents circuits définis par le club pour des sorties des jeudi après-midi et dimanche matin.

Une petite révolution mais surtout une belle évolution au sein du club. Cette intégration a pour objectif d'accueillir des personnes souhaitant réaliser de l'exercice physique sans pour autant effectuer d'efforts intenses, aussi d'entretenir leur forme puisque le pédalage reste obligatoire et enfin, convivialement important, conserver le plus longtemps possible la pratique du vélo en groupe.

Le VAE n'est pas une mobylette ou un scooter. Il s'agit d'un vélo équipé d'un moteur électrique auxiliaire et d'une batterie rechargeable. Cette batterie envoie son énergie au moteur selon la sollicitation du cycliste pour amplifier le mouvement du pédalier. C'est donc une assistance discrète qui ne dénature pas la fonction première du vélo.

La souplesse offerte par l'assistance des vélos électriques permet à chacun d'adapter et de maîtriser son effort en apportant assurance, sérénité et confiance en soi sur les circuits de randonnée adaptés et surtout le plaisir de rouler avec ses amis cyclos.

Le CCRP est désormais opérationnel pour accueillir les possesseurs de VAE désireux de partager la passion du cyclotourisme.

Courriel : chauravcrp@gmail.com

Michel Gautier

tél. 06.11.22.86.36

ou Jean-Jacques Rocheteau

tél. 06.74.75.14.46.